

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

**Elections Législatives**
**Scrutin du 14 juin 1981**

**3e Circonscription de Loir-et-Cher - Vendôme**

# Jean DESANLIS

**DÉPUTÉ DE LOIR-ET-CHER**

**Electrices, Electeurs,**

Après l'élection d'un Président de la République Socialiste, l'Assemblée Nationale a été dissoute et vous êtes appelés à désigner le député qui représentera la circonscription de VENDÔME.

Jamais, sans doute, le choix que vous allez faire n'aura revêtu une aussi grande importance.

Notre Pays traversait la crise économique mondiale aussi bien, et même mieux que la plupart des nations, touchées ensemble par les difficultés résultant de l'augmentation trop forte du coût de l'énergie.

Le 10 mai 1981, la France a choisi une autre voie, plus difficile en raison des risques de désordre économique qu'engendrerait le projet socialiste s'il venait à être appliqué sans contrôle, ni retenue.

## *Les risques et les périls*

Déjà les dangers menacent. Le franc qui résistait jusqu'alors s'est affaibli. Les investissements se sont ralentis. La voie du progrès se rétrécit.

Nous nous engageons sur un chemin encombré d'obstacles au bout duquel l'échec est prévisible.

Un gouvernement socialiste a été formé, qui se veut rassurant. Mais après les élections législatives, la participation de ministres communistes fera courir les plus grands dangers à notre Pays.

Une relance de la consommation avec l'augmentation de diverses allocations va aggraver l'inflation en vidant les caisses de l'Etat. Lorsqu'à brève échéance nos réserves seront épuisées, il faudra recourir à des impôts nouveaux, ou à la création de monnaie.

Or on ne peut pas augmenter la masse monétaire s'il n'y a pas en même temps croissance de la production, ce qui n'est pas assuré du tout dans les circonstances actuelles.

## *Le contrepoids nécessaire*

C'est pourquoi je vous demande de réélire votre Député afin qu'un groupe parlementaire très important, majoritaire si possible, vienne constituer un contrepoids dynamique aux exagérations du programme socialiste.

Il faut que la voix de la modération puisse se faire entendre dans notre Pays pour attirer l'attention sur les illusions de ce programme, en faire connaître les dangers et tenter d'écarter les périls qui menacent.

Le groupe de l'Union pour une Nouvelle Majorité au nom duquel je me présente doit être assez fort pour redonner la confiance à tous ceux qui veulent travailler dans la liberté, à tous ceux qui aspirent à vivre dans la sécurité.



## *Le contrôle législatif*

Le Groupe parlementaire auquel je désire appartenir aura comme ambition de contrôler à l'Assemblée Nationale tout ce qui est dans son domaine et qui touche aux problèmes des libertés, des institutions de notre Pays, du budget de l'Etat, de la fiscalité, du patrimoine, de la vie familiale et sociale.

Personnellement, depuis neuf ans, j'ai passé tout mon temps à m'occuper de vos problèmes quotidiens, la formation des jeunes, l'activité de toutes les professions, l'amélioration des conditions de vie des malades, des handicapés, des retraités et de tous ceux que la vie aura pu défavoriser.

Mes compétences personnelles m'ont conduit à me pencher davantage sur tout ce qui touche à l'agriculture.

Désigné en 1978 comme rapporteur du budget du Ministère de l'Agriculture à l'Assemblée Nationale, j'ai demandé et obtenu chaque année des crédits supplémentaires pour les équipements ruraux, les investissements productifs, l'enseignement agricole.

Je suis intervenu constamment auprès du Gouvernement pour que des mesures financières soient prises pour améliorer les prix des produits agricoles et assurer le revenu des agriculteurs. En décembre 1980, j'ai présenté à l'Assemblée Nationale le rapport sur l'aide au revenu des agriculteurs, que j'ai votée avec mes collègues des groupes U.D.F. et R.P.R. tout en indiquant que cette politique d'aide au revenu était insuffisante et qu'il fallait préférer une aide aux productions et obtenir des prix plus élevés à Bruxelles.

Par ma présence chaque semaine à l'Assemblée Nationale pendant les sessions parlementaires, j'ai participé régulièrement aux travaux des commissions et aux séances publiques.

De retour dans ma circonscription, je me suis préoccupé de tous ceux qui faisaient appel à moi en toutes circonstances. J'ai répondu à toutes les invitations qui m'étaient faites afin de pouvoir vous rencontrer là où vous vivez, sur le lieu de votre travail ou de votre séjour.

## *Vers l'avenir*

Et je souhaite pouvoir continuer au cours de la prochaine législature à vous rendre tous les services que vous me demanderez.

Mais je compte aussi :

• au plan national m'opposer à tous les dangers que feraient encourir au Pays les projets socialistes dans ce qu'ils auraient d'exagéré;

• au plan local, m'efforcer d'éviter dans ma circonscription les erreurs que pourraient commettre ceux qui sont trop pressés d'obtenir le changement que la majorité des Français a souhaité.

Le progrès nécessite une longue patience. Les réformes doivent s'accomplir dans le calme, dans la justice et dans la liberté, sans agitation ni précipitation, mais dans l'ordre et la sécurité.

## *Votre confiance*

Vous me l'avez déjà accordée par deux fois en 1973 et en 1978. Je vous demande de me la renouveler. Vous savez que j'en ferai bon usage pour votre bonheur et votre sécurité.

Dès le premier tour, apportez-moi vos suffrages.

Je continuerai alors à être votre député attentif à tous vos problèmes, disponible chaque jour, travaillant sans relâche pour votre avenir et celui de vos familles.

# Jean DESANLIS

*Docteur Vétérinaire*
*Adjoint au Maire de Vendôme*
*Vice-Président du Conseil Général*
*Député de Loir-et-Cher*
*Union pour une Nouvelle Majorité*

**Suppléant :**

# Bernard PELTIER

Agriculteur
Maire de ROMILLY-DU-PERCHE

Vu : Le Candidat

Imp. GARILLON - Vendôme